

Le Président

Monsieur le Président

Monsieur Victor DUDRET

Délégué au suivi du RLPi

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU

BÉARN PYRÉNÉES

Direction Urbanisme, Aménagement et

Constructions durables

Hôtel de France

2 bis, Place Royale

64000 PAU

Mourenx, le lundi 26 août 2024

Nos réf. : URB/BB/MZ

Affaire suivie par :

Béatrice BOISOT

Tél. : 05 59 60 73 50

b-boisot@cc-lacqorthes.fr

OBJET : AVIS SUR LE PROJET ARRÊTÉ DE RLPi DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION PAU BÉARN PYRÉNÉES

Monsieur le Président, Monsieur le Délégué au suivi du RLPi,

Par courrier daté du 9 juillet 2024, vous nous avez transmis pour avis le projet arrêté de RLPi de la communauté d'agglomération Pau Béarn Pyrénées.

Ainsi, j'ai l'honneur de vous informer que je n'ai pas d'observation particulière à formuler sur ce projet.

Vous remerciant de nous avoir consultés.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Délégué au suivi du RLPi, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président,



Patrice LAURENT